

## AVIS PUBLIC

### D'ENTRÉE EN VIGUEUR- RÈGLEMENT DE TAXATION ET TARIFICATION

Règlement #01-2022

Règlement établissant les taux de taxation, de tarification ainsi que l'imposition des compensations tenant lieu de taxes et de tarification des biens, services et activités pour l'année 2022

---

Avis public est, par la présente, donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Zéphirin-de-Courval :

Que lors de la séance ordinaire tenue le 11 janvier 2022, le conseil a adopté par résolution le règlement #01-2022 établissant les taux de taxation, de tarification ainsi que l'imposition des compensations tenant lieu de taxes et de tarification des biens, services et activités pour l'année 2022.

Ce règlement peut être consulté à l'hôtel de ville situé au 1232, rang Saint-Pierre à Saint-Zéphirin-de-Courval aux heures normales de bureau, sauf les jours fériés ou sur le site internet à même la section « Documentation »

DONNÉ À SAINT-ZÉPHIRIN-DE-COURVAL, 19 janvier 2022.



Hélène Chassé, g.m.a.  
Directrice générale et Secrétaire-trésorière



## CERTIFICAT DE PUBLICATION

---

### AVIS PUBLIC ENTRÉE EN VIGUEUR RÈGLEMENT #01-2022

---

Je, soussignée, Hélène Chassé, Directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Zéphirin-de-Courval, certifie que j'ai publié le présent avis :

- Aux endroits désignés par le conseil municipal, à compter du 19 janvier 2022

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 19<sup>e</sup> jour du mois de janvier 2022.



---

Hélène Chassé, g.m.a  
Directrice générale & secr. trésorière

